



Informations municipales

Edito de la conseillère déléguée à la communication

Depuis de nombreuses années, les élus œuvrent pour vous proposer tous les mois « le lien » qui est distribué par les conseillers municipaux et des bénévoles dans vos boîtes aux lettres ou envoyé par mail sous format numérique.

Dernièrement, la mise en route de nouveaux moyens de communication, comme « Panneau Pocket » qui remporte un très grand succès (489 abonnés) ainsi que la volonté commune de restreindre notre empreinte écologique (effectivement ce n'est pas moins de 730 feuilles imprimées par mois) nous ont amenées à réfléchir à la périodicité de diffusion de celui-ci.

Bien sûr, notre principale préoccupation est de garder ce trait d'union avec l'ensemble de nos habitants, sans oublier ceux qui n'ont pas accès à ces nouvelles technologies.

Ce changement de rythme demandera un peu d'anticipation de la part de nos associations, puisque celui-ci deviendra bimestriel à compter de janvier 2021.

Séverine PERRUQUON

Travaux

- Cabinet de Santé : à la suite de soucis de fabrication et de fourniture des menuiseries (liés au COVID 19) les travaux ont été suspendus.
Ceux-ci reprendront le 12 octobre pour une fin de chantier prévue début mars 2021.
- Fauchage : le passage de l'épareuse sur les voies communautaires est programmé à partir du 5 octobre.
- Travaux de renforcement de l'électricité centre-bourg (rue des romains, rue de la poterne et rue du pavé) : mise en service du nouveau transformateur prévu pour la semaine du 19 au 24 octobre. Le basculement de la basse tension interviendra ensuite.

Coupures de courant pour travaux sur la commune de Bully

- Jeudi 22 octobre de 13 h 30 à 16 h 30 : rue du Pré de la Cour, rue de France, route de Lyon, rue des Romains, rue de la Poterne
- Jeudi 22 octobre de 08 h 30 à 11 h 45 : allée du Colombier, place du Conseil de Fabrique, rue des Romains, allée du Tabellion, place de l'église, chemin sous Bully, rue de la Poterne, chemin du Pavé
- Vendredi 23 octobre de 08 h 30 à 10 h 30 : rue du Pré de la Cour, route de Lyon, rue de la Poterne.

Rappel des règles de civisme et de bonne conduite

Les feux de broussailles et de déchets verts sont dangereux et interdits.

Horaires d'utilisation des engins à moteur du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Nous rappelons également à chacun de veiller à ne pas laisser ses bacs à déchets trop longtemps sur les talus ou le long de nos routes, une fois que les camions-poubelles sont passés.

Collecte d'amiante

La collecte d'amiante réservée aux particuliers aura lieu le mardi 13 octobre de 14 h à 18 h à la déchèterie de Fleurieux-sur-l'Arbresle. Si vous souhaitez amener des déchets, il est indispensable de vous inscrire avant le 5 octobre, auprès de la CCPA (117 rue Pierre Passemard 69210 l'Arbresle au 04 74 01 68 90 ou ccpa@paysdelarbresle.fr)

Merci de respecter les consignes de collecte mentionnées dans le formulaire : port d'équipements de protection lors de la manipulation, protection intégrale par film étirable transparent et étiquetage...

Semaines de la parentalité

Futurs parents, parents, grands-parents... du Pays de L'Arbresle, cette année les semaines de la parentalité se dérouleront du 8 au 21 octobre 2020.

Cet événement important pour notre territoire est le fruit d'un travail collectif : professionnels, bénévoles, représentants de parents, élus, tous se sont engagés dans cette démarche afin d'accompagner au mieux les familles du Pays de L'Arbresle.

Les mois que nous venons de vivre ont été inédits à de nombreux égards, nous bousculant tous dans notre quotidien, nos habitudes et nos repères.

C'est dans ce contexte que les membres du réseau « Être Parent au Pays de L'Arbresle » ont eu à cœur d'offrir un soutien aux familles du territoire et se sont une nouvelle fois mobilisés pour proposer les Semaines de la Parentalité.

Vous trouverez le programme complet sur notre site :

<http://www.bully.fr/fr/actualite/221867/semaines-parentalite-8-21-octobre-2020>

Vigilance cambriolage

Face à une recrudescence des cambriolages dans notre département, nous vous invitons à la plus grande vigilance.

En cas de comportement jugé comme suspect, merci de contacter immédiatement la gendarmerie de l'Arbresle au 17, 112 ou 04 74 01 22 22.

Repas des aînés

En raison du contexte sanitaire, nous avons été contraints d'annuler le repas des aînés prévu le dimanche 18 octobre.

Boîte aux lettres

Depuis l'apparition des boîtes aux lettres normalisées, tout propriétaire de bâtiment construit après 1979 est dans l'obligation de mettre en place cette boîte aux lettres incluant l'identification de l'habitant du logement.

En d'autres termes, vous devez au moins mettre votre nom de famille sur votre boîte.

Si vous ne le faites pas, il se peut que votre courrier n'arrive pas à destination.

L'ambroisie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

Le pollen de l'ambroisie est très allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Rhône-Alpes, 13 à 21 % de la population est touchée. L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Que faire si j'en vois ? Sur ma propriété : je l'arrache ! Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache ! Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée. Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie par 4 canaux différents : sur le site <http://www.signalement-ambroisie.fr/>, par mail au contact@signalement-ambroisie.fr, via l'application mobile « Signalement Ambroisie », ou par téléphone au 09 72 37 68 88. Chaque signalement est transmis à la commune concernée qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer. Mr Jean-François CHEVALIER est le référent « ambroisie » pour la commune de Bully.

Vous pouvez le contacter via mairie@bully.fr.

L'écho des assoc'

Sapeurs-pompiers

- Une vente de parts de tartiflette aura lieu le samedi 03 octobre 2020 à partir de 10 h 30 au centre du village. 8 € la part - Réservation auprès des sapeurs-pompiers de Bully ou par téléphone au 06 83 63 78 96.
- Calendriers 2021 : deux possibilités s'offrent à vous : la traditionnelle tournée ou des permanences qui seront tenues sur la place du village de 10 h à 12 h aux dates suivantes : les mercredis 28 octobre, 04 et 11 novembre et les dimanches 1^{er}, 08 et 15 novembre.

APEL – Ecole Saint Vincent

Comme chaque année, l'APEL organise une vente de sapins Nordmann (de 80 cm à 3 m de haut) cultivés dans la région lyonnaise. Cette vente est ouverte à tous. Nous pouvons prendre votre commande jusqu'au 20 novembre 2020. Vous trouverez le bon de commande à télécharger sur le site internet de l'école :

<https://ecolesaintvincentb.wixsite.com/monsite/dates-manifestations>

Il y aura 3 permanences, les 27 novembre, 04 et 11 décembre, pour récupérer les commandes devant l'école, mais vous pourrez aussi vous faire livrer à domicile (pratique si vous rêviez d'un grand sapin dans votre salon !!).

Vos bons de commande et règlements par chèque à l'ordre de l'APEL Saint Vincent sont à retourner dans la boîte aux lettres de l'école (2 allée du Colombier) ou à envoyer par mail apel.bully@gmail.com.

Les bénéfices de cette vente sont destinés à financer les activités scolaires des enfants.

Nous vous remercions pour votre participation.

Sou des écoles

Collecte de papier : nous vous remercions d'avoir joué le jeu sur le recyclage papier, cette belle action pour l'environnement et pour le respect de la nature qui nous a permis de réduire les frais pour les activités de l'école.

Lors de la dernière collecte malgré les 7,78 tonnes de papier récoltés, nous n'avons pu faire qu'un maigre bénéfice de 61 €, payant plus de 600 € de frais de transport. Vous comprendrez que nous ne pouvons plus continuer cette action.

Nous comptons sur vous pour continuer vos actions de recyclage à titre personnel.

Sur notre blog <http://soudesecolesbully.blogspot.com/>, vous pouvez trouver les manifestations à venir :

1. Vente de pizzas, nous organisons notre première vente de pizzas avec la Grange Aux Pizzas, à commander jusqu'au 10 octobre pour une livraison devant l'école le vendredi 17 octobre à partir de 16 h 20
2. Vente de chocolats, à commander avant le 6 novembre, ils seront distribués début décembre
3. Vente de sapins Nordmann, plusieurs tailles possibles à choisir sur le bon de commande pour mi-novembre

Tous ces formulaires sont à déposer dans la boîte aux lettres du sou des écoles rue du Pré de la Cour.

Bibliothèque

La bibliothèque va réouvrir le mercredi aux horaires habituels (16 h / 18 h).

Nous comptons sur vous pour le respect strict des gestes barrières : port du masque, lavage des mains et distanciation.

IMPORTANT - Préparation du bulletin communal 2021

La commission communication remercie par avance les associations qui feront parvenir **d'ici mi-octobre** via l'adresse communication@bully.fr les informations qu'elles souhaitent voir paraître sur le bulletin communal annuel.

Comité Saint Polycarpe - Prochains offices religieux

- Dimanche 04 octobre : messe à 10 h 30
- Samedi 31 octobre : messe à 18 h 30
- Dimanche 18 octobre : messe à 09 h

Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

Zoom sur...étudiantes, têtes blondes et sustentation

Depuis le printemps dernier, le self des écoles bullyloises accueille 4 jeunes étudiants (Léa, Lorène, Maëlle et Rémi) recrutés pour aider au bon déroulement de la pause méridienne. "Zoom sur" en a profité pour en "cuisiner" 2 d'entre eux afin qu'ils nous livrent leurs impressions sur cette expérience immersive dans le monde des petites têtes blondes.

Merci à Maëlle et Léa pour cette découverte entre deux couverts.

- Êtes-vous étudiantes ?

Oui, nous sommes toutes les 2 en licence de langues étrangères (espagnol pour Léa et anglais-espagnol pour Maëlle).

- Comment avez-vous su que la mairie cherchait du personnel pour le self ?

Léa : j'ai reçu un message d'un élu de la mairie qui savait que je pouvais potentiellement être intéressée.

Maëlle : j'ai lu l'information sur "Panneau Pocket".

- Avez-vous des appréhensions avant de commencer l'activité au self ?

Léa : non car je suis assez à l'aise avec les enfants et j'avais déjà travaillé avant donc je n'avais pas le stress du premier travail

Maëlle : oui plutôt, j'appréhendais le contact avec les enfants.

- Quels changements observez-vous au self par rapport à l'époque où vous étiez vous-même à l'école ?

Léa : la nouvelle cantine car tout a été rénové depuis mon départ, je n'ai pas connu le self et c'est une belle avancée !

Maëlle : les enfants sont plus accompagnés, ils disposent de plus de ressources pour s'amuser. L'organisation en mode "self" est une très bonne chose pour les responsabiliser.

- Qu'appréciez-vous dans votre activité au sein du self ?

Léa : j'aime beaucoup m'occuper des enfants, jouer et discuter avec eux quand ça ne va pas et les soigner quand ils se font mal !

Maëlle : toute l'équipe est super sympa et l'ambiance est très chaleureuse. Les enfants sont adorables et ça fait du bien de s'occuper d'eux, de jouer avec eux, de voir leur façon de penser. C'est comme un retour en enfance et je pense que c'est important de garder ce côté "enfantin" même en grandissant. Ça m'amuse aussi beaucoup de m'occuper des petits frères ou petites sœurs de personnes qui étaient avec moi à l'école.

- Qu'appréciez-vous moins ?

Léa : le volume sonore est parfois difficile à supporter. Les enfants parlent entre eux sans se préoccuper du bruit. On se bat pour obtenir le silence et ce n'est pas très agréable quand on doit s'y prendre à plusieurs reprises.

Maëlle : c'est vrai que parfois ils sont bruyants mais ça montre qu'ils sont pleins d'énergie et ça fait plaisir. Parfois certaines de ces énergies sont difficiles à canaliser mais globalement ça se passe bien.

- Qu'est-ce qui vous a surpris ?

Léa : la vitesse à laquelle les enfants s'attachent à nous !

Maëlle : l'amour que les enfants nous donnent. Ils courent vers nous dans la cour juste pour rester avec nous et sont tristes quand on n'est pas là. Certains nous font des câlins et d'autres plus petits nous disent qu'ils nous aiment.

- Une anecdote à nous raconter ?

Léa : une petite fille de l'école Saint Vincent m'a invitée à plusieurs reprises à son anniversaire !

Maëlle : le premier jour, j'ai fait l'erreur de dire "oui" aux filles qui voulaient me coiffer...et je me suis retrouvée avec des tresses plein la tête et des coiffures plutôt insolites !

- Pensez-vous travailler plus tard dans ce domaine (soit éducatif soit alimentaire) ?

Léa : oui, j'aimerais travailler dans l'éducatif mais plus au collège ou au lycée car j'aimerais être professeur d'espagnol.

Maëlle : ce n'est pas dans mes projets mais si je dois le faire, pourquoi pas !

L'agenda

samedi 03 octobre à partir de 10 h 30	Vente de tartiflette – Sapeurs-pompiers – Centre village
dimanche 04 octobre à 10 h 30	Messe
dimanche 18 octobre à 09 h 00	Messe
samedi 31 octobre à 18 h 30	Messe

L'équipe municipale compte sur vous pour les prochains liens ;

Merci de nous envoyer vos infos par mail (communication@bully.fr) avant le 20 de chaque mois pour parution le mois suivant.

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 BULLY – Tél : 04 74 01 00 67 / Fax : 04 74 01 33 92 / www.bully.fr / mairie@bully.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h30 à 12 h - vendredi de 15 h à 19 h - Police municipale : 06 84 63 60 98 -

policemunicipale@bully.fr